

94. Un livre de Paix, LA BIOLOGIE DE LA GUERRE, de G.-F. Nicolai, par Relgis.
95. ALBIN, Publiciste, Poète, Critique, Dessinateur, par Léon Claude.
96. L'ANARCHIE, par Errico Malatesta.
97. LA LIBERTE INDIVIDUELLE, par Edouard Rothen.
98. PAR DELA L'INTERET, essai de psychologie morale, L. Barbedette.
99. LES PRISONS, par Pierre Kropotkine.
100. LE TRAVAIL. Ce qu'il est, ce qu'il doit être, par D<sup>m</sup> M. Pelletier.
101. EN ALGERIE, le Centenaire au point de vue indigène, V. Spilmann.
102. LE PROBLEME DU LOGEMENT, du Logis des siècles à l'habitat normal, par Stephen Mac Say.
103. LETTRE OUVERTE AUX TRAVAILLEURS DES CAMPAGNES, par E. Amand.
104. LE CONVOI, drame social et humanitaire en 1 acte, par A. Ibels.
105. LE PRETRE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITE, par le D<sup>r</sup> Romeo Manzoni.
106. LE PROBLEME DE LA LIBERTE, par Paul Gille.
107. FACE A L'ETERNITE, par L. Barbedette.
108. JESUS ET LE COMMUNISME ANARCHISTE DES PREMIERS CHRETIENS, par Henri Michaud.
109. POLITICIENS, pièce en 1 acte, par Edouard Rothen.
110. DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE, par Etienne de la Boétie.
111. LE SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE, par V. Griffuelhes.
112. ANARCHIE OU AN-ARCHIE, par Paul Gille.
113. ORIGINE DES RELIGIONS, par G. Withouheame.
114. L'ANARCHIE, sa philosophie, son idéal, par P. Kropotkine.
115. « LA RUCHE », son but, sa portée sociale, par S. Faure.
116. LA LIBERTE INDIVIDUELLE, par Edouard Rothen.
117. LE POISON MAUDIT (l'alcool), par le D<sup>r</sup> F. Elosu. Max Nettlau.
118. LA PAIX MONDIALE, et les conditions de sa réalisation, par
119. L'ECOLE, Antichambre de Caserne et de Sacristie, par E. Janvion.
120. VOULOIR et DESTIN, Essai Philosophique, par L. Barbedette.
121. LA GUERRE EST-ELLE NATURELLE ? suivi de LE DROIT AU TRAVAIL POUR LA FEMME, par la Doctoresse Pelletier.
122. CE QUE VEULENT LES REVOLUTIONNAIRES, par Jean Roule. suivi de QUELOUFS IDEES FAUSSES SUR L'ANARCHISME, par le Docteur M. N.
123. LE PETIT CHEMIN, par Michel Petit, illustré par A. Delannoy. suivi de HISTOIRE POUR LES PETITS, par Rhéa.
124. PAGES CHOISIES de Aristide Briand, avec une préface de l'Editeur et des appréciations biographiques.
125. LA GREVE GENERALE ET LA REVOLUTION, par Aristide Briand, discours sténographié et revu par l'orateur.
126. VRS L'INACCESSIBLE, Essai philosophique, par L. Barbedette.
127. NON ! DIEU N'EST PAS, par le Curé Meslier, suivi de DIEU N'EXISTE PAS, par Dikran Elmassian.
128. REFLEXIONS SUR L'ANARCHIE, Promenades subversives, par A. Retté.
129. LA RESPONSABILITE ET LA SOLIDARITE DANS LA LUTTE OUVRIERE, par Max Nettlau. Dessin de A. Delannoy.
130. ORGANISATION, INITIATIVE, COHESION, suivi de UNE DES FORMES NOUVELLES DE L'ESPRIT POLITICIEN, par Jean Grave.

Chacune de ces brochures sous couvertures fortes, prix franco 0 fr. 60, sauf les nos 67, 83, 96, 97, 105, 114, 115, qui étant doubles valent 1 fr. 20.

Compte Chèque Postal: Bidault 239.02, Paris.

à la « Brochure Mensuelle », 39, rue de Bretagne - PARIS

N° 92

LA

0.50

“BONNE COLLECTION”

Georges BASTIEN

# Anarchisme et Coopération

EN VENTE

à “La Brochure Mensuelle”

39, Rue de Bretagne - Paris 3<sup>e</sup>

« LA BONNE COLLECTION »

Chacune de ces brochures sous couvertures fortes, prix f° 0 fr. 60, sauf les nos 67, 83, 96, 97, 105, 114, 115, qui étant doubles valent f° 1 fr. 20.

à la « Brochure Mensuelle », 39, rue de Bretagne - PARIS

Compte Chèque Postal: Bidault 239.02, Paris.

1. DOUZE PREUVES DE L'INEXISTENCE DE DIEU, par S. Faure.
2. EVOLUTION ET REVOLUTION, par Elisée Reclus.
3. AUX JEUNES GENS, par Pierre Kropotkine.
4. ENTRE PAYSANS, par E. Malatesta (dialogue).
5. IMMORALITE DU MARIAGE, par René Chaughy.
6. LA MORALE ANARCHISTE, par Pierre Kropotkine.
7. LES CRIMES DE DIEU, par Sébastien Faure.
8. QU'EST-CE QU'UN ANARCHISTE? par E. Armand.
9. L'AMOUR LIBRE, par Madeleine Vernet.
10. L'ANARCHIE, par Elisée Reclus.
11. SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE, par D. Diderot.
12. UNE CONSCIENCE PENDANT LA GUERRE, par Han Ryner.
13. LE DROIT D'IGNORER L'ETAT, par H. Spencer.
14. L'A.B.C. DU LIBERTAIRE, par Jules Lermina.
15. L'ART ET LE PEUPLE, par Charles Hotz.
16. MALTHUS ET L'ANARCHISME, par C.-L. James.
17. LES ENDORMEURS, par Michel Bakounine.
18. L'EDUCATION DE DEMAIN, par C.-A. Laisant.
19. PROPOS SUBVERSIFS, par Raoul Odin.
20. LA PESTE RELIGIEUSE, par Jean Most.
21. LA LOI ET L'AUTORITE, par Kropotkine.
22. PETIT MANUEL D'EPICTETE (choix de pensées).
23. COMMUNISME ET ANARCHIE, par Kropotkine.
24. A MON FRERE, LE PAYSAN, par Elisée Reclus.
25. JESUS-CHRIST N'A JAMAIS EXISTE, par Bossi.
26. LA CAUSE BIOLOGIQUE ET LA PREVENTION DE LA GUERRE, par M. Devaldès.
27. POURQUOI NOUS SOMMES ANTIMILITARISTES, par E.-D. Morat.
28. LA RHETORIQUE DU PEUPLE, par Raoul Odin.
29. L'EVANGILE DE L'HEURE, par Paul Berthelot.
30. LE DROIT A LA PARESSE, par Paul Lafargue.
31. LES ORIGINES DE LA VIE, par F.-O. Ritz.
32. A BAS LES MORTS, par Girault, suivi de LE CULTE DE LA CHAROGNE, par A. Libertad.
33. LES CAPITALISMES EN GUERRE, de Briey à la Ruhr, par Rhillon.
34. LE MILITARISME, par Nieuwenhuis.
35. L'ESPRIT DE REVOLTE, par Pierre Kropotkine.
36. PAGES D'HISTOIRES SOCIALISTES, par W. Tcherkesoff.
37. L'ACTION ANARCHISTE DANS LA REVOLUTION, P. Kropotkine.
38. LES INCENDIAIRES, par Eugène Vermesch.
39. L'ANARCHIE ET L'EGLISE, par Elisée Reclus.
40. L'IDEE REVOLUTIONNAIRE DANS LA REVOLUTION, Kropotkine.
41. DIOGENE. PRECURSEUR ANARCHISTE, par Louis Combes.
42. CE QUE VEULENT LES ANARCHISTES, par G. Thonard.
43. A BAS LES CHEFS, par J. Dejacques.
44. PARASITISME SOCIAL, LES MORTS GLORIEUX, par Lux.

Numéro 74

Février 1929

# LA BROCHURE MENSUELLE

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Rédaction et Administration : BIDAULT, 39, Rue de Bretagne, Paris-3<sup>e</sup>

Tél. Archives 65-24

Compte Chèques Postaux 239 02

Georges BASTIEN

## Anarchisme et Coopération

Parmi tous les mouvements sociaux, aux multiples formes et aux programmes variés, qui se partagent l'activité des humains œuvrant pour le progrès social, il en est un qui est trop méconnu des militants anarchistes : c'est le coopératisme.

C'est pourtant celui qui se rapproche le plus de nos conceptions d'organisation libertaire de la société économique, celui qui essaye, et réussit partiellement, à créer, dès aujourd'hui, au sein même du régime social actuel, de nouvelles formes économiques basées sur l'abolition du profit et du capitalisme, et sur l'organisation directe des intéressés.

Certes, le coopératisme, tel qu'il est pratiqué, avec ses dirigeants d'aujourd'hui, est loin d'être parfait. On ne s'évade pas totalement du milieu ambiant. L'égoïsme, l'ambition, l'arrivisme, la politique y pénètrent et le dénaturent souvent. Mais ne pourrait-on pas en dire autant de presque tous les mouvements? S'il fallait

condamner toutes les formes d'organisation parce qu'elles servent de terrain aux arrivistes, il les faudrait condamner toutes : aussi bien les syndicats que les coopératives, les colonies libertaires que les groupements d'études sociales. Il faudrait condamner l'anarchisme lui-même parce que des anarchistes ont mal tourné.

La question qui se pose, quand on examine un mouvement, est de savoir quels sont ses points de concordance et ses divergences avec notre idéal social. Le reste, les déviations dudit mouvement, c'est l'affaire des militants adhérents qui ont à essayer de remettre l'organisation dans le droit chemin.

La coopération a ceci de particulier que, théoriquement tout au moins — et il appartient à chacun que cette théorie devienne pratique — elle représente la forme d'organisation économique existante, ayant fait ses preuves de vitalité et de continuité, qui se rapproche le plus de l'organisation sociale rêvée par les anarchistes : communistes libertaires et individualistes associationnistes.

La coopération groupe une certaine quantité de personnes ayant un besoin ou un intérêt commun. Une fois associés, ils forment un organisme ayant pour but la satisfaction — dans les meilleures conditions possibles — de ce besoin et de cet intérêt. C'est l'organisation directe par les intéressés qui cherche à se substituer aux formes économiques actuelles : capitalisme, patronat, commerce, etc...

N'est-ce pas là une tentative de mise en pratique de notre idéal social? Ces groupements de consommateurs supprimant le commerçant, ces organisations d'usagers se substituant aux compagnies exploitantes; ces associations de travailleurs œuvrant en commun, sans patrons, n'est-ce pas, en principe, ce que désirent instaurer et les communistes-libertaires et les individualistes associationnistes? N'est-ce pas la forme d'organisation qui permet la continuité du fonctionnement assez complexe de l'économie sociale actuelle et qui laisse

aux individualités associées la somme de liberté la plus grande pratiquement possible?

Pour quiconque jette un regard d'ensemble sur le mouvement coopératif, sur sa diversité de formes, la première impression est conforme à ce que j'écris plus haut : la coopération ne se laisse pas enfermer dans une formule rigide, elle varie à l'infini.

C'est une flore merveilleuse qui s'épanouit sous tous les climats, en Europe comme en Asie, en Afrique comme en Amérique. Il n'est aujourd'hui aucune race humaine qui n'ait ses groupements coopératifs. Les glaces du nord et le soleil des tropiques lui sont également favorables.

La coopération de consommation domine, certes, parce qu'elle est la plus simple et la plus facile à organiser, mais à côté de cette grande sœur, nous voyons une multiplicité de formes coopératives qui n'ont pas dit leur dernier mot : coopératives agricoles, de production, de main-d'œuvre, de logement, de construction, de crédit, d'électrification, d'éditions, etc..., etc...

Il n'est aujourd'hui plus guère de parties de l'activité humaine, matérielle, où la coopération n'ait pas pénétré, fructifié, grandi.

Cet épanouissement n'a rien qui puisse nous surprendre. Il correspond à une nouvelle poussée sociale. A l'âpre lutte pour la vie, dans laquelle se déchirent les individus, jouant du coude, se piéinant, pour conquérir position et fortune, lutte qui a créé l'autorité, la hiérarchie, l'exploitation; combat qui avilit et démoralise les humains; qui jette les individus les uns contre les autres, pleins de haine et de cruauté; se substitue lentement mais sûrement une moralité nouvelle : celle de l'association, de la paix qui remplacera la guerre sur le terrain économique. La coopération n'est que l'application pratique, matérielle, de cette nouvelle orientation des consciences.

L'expérience, faite aujourd'hui, qu'elle peut se modeler sur les caractères collectifs des peuples et revêtir une infinité de formes variées et multiples, s'appli-

quant aux besoins et aux tempéraments individuels, est bien de nature à la faire prendre en considération par tous les anarchistes s'intéressant au problème de la rénovation sociale.

\*  
\*\*

### Quelques notes historiques

---

Essayer de retracer l'histoire du mouvement coopératif, dans le cadre d'une brochure, est une impossibilité. M. Gaumont a écrit, rien que sur l'histoire de la coopération en France, un gros ouvrage de 1.300 pages.

Contentons-nous donc de quelques brèves notes historiques.

La coopération, pas plus qu'aucun autre mouvement social, n'a une origine précise. On ne pourrait pas dire : à telle date, telle expérience a ouvert l'ère coopérative. Il sera toujours possible, à des chercheurs, de retrouver des précurseurs. Qu'on remonte au moyen âge, et même à Rome, on trouvera des organismes plus ou moins rapprochant de la coopération actuelle.

Mais la coopération, en tant que mouvement social, ne date guère de plus d'un siècle. Elle a été une réaction contre l'ordre capitaliste qui, ayant rompu les associations corporatives, jurandes, ghildes, etc., de l'ancien régime, a institué sa puissance en livrant à son exploitation les producteurs et les consommateurs isolés, sans défense.

L'ère coopérative, et l'ère syndicaliste sa sœur, sont une réplique à l'ère capitaliste.

Livrés à eux-mêmes, à l'exploitation mercantile et patronale — on pourrait ajouter aujourd'hui : et financière — les exploités ont cherché à fonder des groupements de défense, syndicats, coopératives, mutualités, ligues, groupes de propagande, partis politiques, etc.

La coopération actuelle est née du besoin de se défendre contre le mercantilisme et le patronat. Puis, ayant prouvé sa force, elle gagne peu à peu toutes les cou-

ches sociales; du prolétariat industriel proprement dit aux petits agriculteurs, artisans, etc... Grâce à elle, les faibles ont compris qu'en unissant leurs forces, ils pouvaient rivaliser avec les grosses puissances capitalistes.

En face des fortunes concentrées, accumulées dans les mains des rois bourgeois contemporains, l'association coopérative des petits et des moyens se dresse. La coopération est le seul moyen de se défendre contre la concentration capitaliste, contre l'instauration d'une féodalité et de monarchies industrielles, commerciales et financières.

Les pères spirituels de la coopération sont les écrivains socialisants de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous trouvons, en Angleterre, Owen. En France, Saint-Simon et son système industriel, paru en 1822. Fourier, la même année, écrit son « Association domestique agricole », Fourier qui a fait sourire bien des gens, par son style bizarre, mais dont on doit reconnaître aujourd'hui les vérités qu'il a émises, et les vues beaucoup plus pratiques qu'on ne l'avait cru.

Proudhon fut un des apôtres du coopératisme. Son livre : « Qu'est-ce que la propriété? », paru en 1840, en fait foi. Il préconise le crédit et le mutualisme. Il définit son rêve social : « Des petits propriétaires spontanément associés ». Après le coup d'État napoléonien, il préconise l'association coopérative des producteurs « Manuel du Spéculateur à la Bourse ».

À la même époque, Louis Blanc fait paraître l'« Organisation du travail ». Il est partisan d'associations ouvrières de travail aidées et soutenues par l'État.

Le socialisme de cette époque a été appelé utopique, peut-être parce qu'il voulait réaliser immédiatement. Le marxisme, prétendu scientifique, est venu apporter une mentalité de mysticisme, une métaphysique soi-disant matérialiste, une espèce de fatalisme qui attendait de l'évolution la transformation sociale sans avoir autre chose à faire qu'à s'organiser en vue de la prise du pouvoir.

Le socialisme dit utopique aboutissait à l'action directe immédiate et constructive. Le socialisme

marxiste a abouti à la politique et à ses écœurements.

L'idée coopérative, avant de se développer, a eu à combattre contre les politiciens qui lui déniaient toute valeur — comme au syndicalisme d'ailleurs — et ne lui reconnaissaient que le rôle de vache à lait de leurs partis.

D'autre part, les capitalistes et les gouvernements ont essayé de faire échec au mouvement coopératiste. En France, exception faite de la période 1848-1851, il a fallu attendre 1865 et 1884 pour pouvoir former des associations.

Malgré tous ces obstacles, la coopération a germé, poussé, et s'est épanouie en bien des points du globe.

On trouve des tentatives de coopération agricole, dans le Haut-Beaujolais, en 1767; un essai de coopération à Guebwiller, en Alsace, en 1828.

En 1835, se forme à Lyon « Le Commerce véridique » qui devait durer trois ans et répartissait la moitié des bénéfices aux acheteurs.

En 1834, Buchez et ses disciples (Saint-Simoniens) fondent une association de travail coopérative, avec des bijoutiers.

Les partisans de Cabet avaient émigré au Texas pour former une Icarie, ou colonie coopérative intégrale, à l'imitation des disciples d'Owen et de sa New-Harmony.

En Angleterre (pays de la coopération de consommation par excellence), on trouve une association pour la propagande coopérative à Londres en 1820. De 1827 à 1830, les disciples du docteur King fondent à Plymouth et environs des coopératives de consommation, au nombre de plusieurs centaines, mais comme elles réservaient les bénéfices à l'agrandissement de l'œuvre, les clients ne vinrent pas et leur vie fut brève.

La veille de Noël 1844, des tisserands de Rochdale, fondent une petite boutique coopérative dans Toad Lave (ruelle du Crapaud). Ils décidèrent que le prix de vente serait à peu près celui du commerce, et que les bénéfices, les trop perçus, seraient répartis au prorata des achats, et non plus des actions ou du capital.

Cette formule, qui n'a rien de social en elle-même, puisqu'elle impose l'épargne aux consommateurs, au lieu de leur vendre au prix exact, répondait sans doute à un état psychologique du public, incapable d'épargner de lui-même et content qu'on le fasse pour lui, car elle permit au mouvement coopératif de consommation son essor actuel, si formidable.

C'est pourquoi on place, généralement et un peu légèrement, la naissance du mouvement coopératif à la création de la société des « Equitables pionniers de Rochdale ».

Chose curieuse, et qui prouve bien le synchronisme des mouvements sociaux, la naissance des trois mouvements coopératifs principaux : consommation, production et crédit, datent de la même époque.

L'Angleterre fut le pays de la coopération de consommation, qui s'intensifia rapidement dès après l'expérience de Rochdale. Elle est restée la première nation de coopératives de consommation.

En France, ce fut la coopérative de production qui eut les faveurs populaires. Quelques-unes se créèrent avant la révolution de 1848, mais ce fut surtout en 1848, que, grâce à une subvention gouvernementale de trois millions, on vit trois cents sociétés de production se créer, mais qui n'eurent, pour la plupart, qu'une vie éphémère. Néanmoins, il en existe encore deux ou trois créées à cette époque.

Le coup d'Etat supprima le droit d'association. Le même jour, le général de Castellane supprime trente-cinq organisations à Lyon. Il fallut attendre une quinzaine d'années pour que des coopératives puissent se recréer.

En Allemagne, ce fut le mouvement de coopération de crédit — surtout agricole — qui prit naissance à cette date avec Raiffaissen et Schultze-Delitzsch et s'amplifia rapidement.

Depuis, le mouvement coopératif n'a fait que progresser, surtout celui de la consommation et du crédit, celui de la production ayant des difficultés matérielles

très fortes à vaincre, et piétinant presque sur place.

En France, il y a eu la longue lutte entre l'école de Nîmes, neutre au point de vue politique, et la « Bourse des coopératives socialistes » qui voulait faire de la coopération la vache à lait du parti. En 1912, un pacte d'unité a terminé ce dissentiment, en fusionnant les deux organismes, et proclamant la neutralité.

On évalue, aujourd'hui (annuaire 1928), à 80.000 le nombre des sociétés de consommation dans le monde, avec 36 millions d'adhérents, un chiffre d'affaires dépassant 50 milliards de francs; à 100.000 celui des associations de crédit, et à 80.000 celui des coopératives agricoles.

La coopération, sous toutes ses formes, englobe aujourd'hui environ le vingtième de la population humaine.

L'alliance Coopérative Internationale, fondée en 1895, groupe 105 fédérations nationales, appartenant à 35 pays (tous les pays européens et, en outre, le Canada, les Etats-Unis, l'Inde et le Japon. Ce qui représente 45 millions de sociétaires. — (Annuaire de la coopération de 1928.)

Se désintéresser d'un tel mouvement serait faire preuve d'une totale méconnaissance de la question sociale, et avouer qu'on préfère la vaine littérature aux réalités tangibles et aux questions que la vie sociale nous pose.

\*  
\*\*

### Coopération, Guerre et Révolution

Un phénomène qui en dit long sur la vitalité de la coopération, et sur l'espoir qu'on peut fonder sur elle en période révolutionnaire, c'est celui constaté ces dernières années.

Pendant la grande guerre, dans les nations en conflit, et pendant la révolution, en Russie, le mouvement

coopératif, comme fouetté par les événements, a pris soudain un essor considérable.

En Russie, d'après des chiffres donnés par le Centrosoyous (Fédération nationale des Coopératives de Russie), il y avait 10.000 coopératives — toutes petites — en 1914. Trois ans après, à la veille de la révolution de mars 1917, ce chiffre était double. Le tsarisme tombe, et en quelques mois la coopération fait un bond prodigieux: 25.000 coopératives de consommation, avec 11 millions de familles; 16.000 coopératives de crédit; 3.000 à 4.000 associations agricoles ou artels.

Les bolchevistes voulurent étatiser la coopération, puis la rendre obligatoire. Numériquement, cela leur donna une apparence de puissance, mais pratiquement, cela leur enleva presque leur vitalité. Et on dut, bon gré mal gré, revenir à la coopération libre.

Cette expérience est suggestive sur plus d'un point. Elle nous montre surtout que la coopération ne peut s'épanouir que dans une atmosphère de liberté, qu'elle est fille de la liberté.

Dans ces périodes troublées de guerre ou de révolution, le commerce ne sait plus se maintenir à la hauteur des circonstances; les transports et échanges se désorganisent, la spéculation s'en mêle. C'est un beau gâchis que nous avons pu contempler pendant la grande guerre. La circulation des produits, déjà bien désordonnée en période normale, se trouve entravée, bloquée. Les marchandises manquent ou ne circulent qu'avec peine; les prix s'envolent. Les consommateurs se portent vers les organisations qui, ignorant la spéculation, le stockage et autres procédés de mercantilisme, sont plus à même d'assurer un ravitaillement plus régulier et moins onéreux.

D'autre part, les gouvernements — surtout comme celui du tsar — craignant un mécontentement des populations mal ravitaillées, laissent plus de liberté aux coopératives, font même appel à leur concours comme en France.

Pour ces raisons et plusieurs autres, les coopératives s'avèrent comme des organisations susceptibles de s'adapter rapidement aux conditions nouvelles provoquées par des secousses sociales et de devenir, presque immédiatement, le moyen le plus rationnel d'organiser la circulation et la répartition de marchandises, et de se substituer au commerce bourgeois.

Grâce à leurs liaisons mutuelles, aux magasins de gros qui achètent aux lieux de production et font expédier au lieu de consommation; grâce aux sociétés de développement qui assurent la répartition sur une région, le problème de la transformation du régime commercial en coopération est à moitié résolu.

La coopération a fait ses preuves pendant la guerre européenne et la révolution russe. Tout imparfaite et animée d'un certain esprit qu'elle ait pu être, le fait est là, prouvé par des faits, que le régime de la répartition coopérative est infiniment plus souple et vivant que le commerce, sait résister aux événements, mieux même, en profiter et peut rendre d'immenses services dans une période de transformation sociale.

\*

## Les formes de la Coopération

### Coopératives de Consommation

C'est la forme la plus simple, la plus facile, de la coopération. Un certain nombre de personnes, se trouvant trop exploitées par le commerçant, se groupent, font une commande en commun, se répartissent la marchandise. Le bénéfice, le « profit » du commerçant se trouve supprimé ou empoché par les associés. Voilà le principe de la coopérative de consommation.

La clientèle étant toute trouvée parmi les adhérents, le capital nécessaire relativement faible (il peut ne représenter que le dixième du chiffre d'affaires annuel

dans certaines sociétés); la compétence commerciale étant plus simple que la compétence technique dans la production, on conçoit que les coopératives de consommation aient eu un chemin moins rude à parcourir que les autres formes de la coopération. Ce qui explique son développement inouï.

On compte, en France (1927), 3.500 coopératives de consommation, ayant plus de 2 millions d'adhérents, et faisant un chiffre d'affaires dépassant 3 milliards de francs.

Ces coopératives s'organisent de différentes façons.

Il y a d'abord la coopérative simple, locale, un magasin dans une ville ou commune, avec un ou plusieurs employés, et un conseil d'administration nommé par les coopérateurs en assemblée générale.

Il y a la société de développement. C'est, sur le terrain coopératif, le pendant de la grande maison capitaliste de commerce à succursales multiples. Elle s'étend sur une région, un ou plusieurs arrondissements, un département, voire, comme celle de Nancy ou l'U. D. C. de Paris, sur plusieurs départements. Elle s'est formée par la fusion des différentes sociétés de la région en une coopérative unique et par la création de succursales nouvelles. Elle possède un entrepôt commercial, des magasins, des docks, un service de transport. Elle ravitaille plusieurs centaines de succursales qu'elle a établies dans sa région.

Cette forme a de grands avantages : pouvoir concentrer ses achats en fortes commandes et obtenir des réductions, éliminer certains frais généraux inhérents au petit détail, avoir un personnel plus stable et compétent. Elle a un gros inconvénient moral : c'est d'éloigner le coopérateur de l'administration, de remplacer le contrôle direct des adhérents par un système électoral de représentation qui est cause de bien des abus, et annihile l'esprit coopératif.

Certaines de ces sociétés de développement, presque toutes même, pratiquent le système du prix égal dans

toutes leurs succursales, appliquent ce qu'on appelle la péréquation du prix de vente dans toute leur région. Détail précieux à noter : c'est une indication que, par cette méthode, dans une société communiste-libertaire, contrées riches et contrées pauvres pourraient être mises, par ce système, sur un pied d'égalité en ce qui concerne la consommation, ce qui supprimerait les causes de conflit possible.

Les sociétés coopératives de consommation se sont, en général, groupées nationalement en une fédération nationale, et en un magasin de gros, qui est une coopérative centrale ayant des coopératives locales et régionales comme adhérentes. Les magasins de gros concentrent les commandes des sociétés adhérentes, font les commandes aux producteurs et répartissent les produits. Ils ont créé de vastes entrepôts dans les grands centres, dans les ports, ont même des usines de production. Le système fédéraliste est, jusqu'à présent, leur base d'organisation, quoiqu'un courant se dessine en faveur de la centralisation par étapes progressives.

Le plus fort magasin de gros coopératif du monde est le « Wholesale Society » anglais, qui a fait, en 1926, 75 millions de livres sterling d'affaires (soit, au cours actuel, 8 milliards 375 millions de francs), et occupe dans ses magasins et usines plus de 35.000 employés et ouvriers.

Les magasins de gros voudraient organiser la production, comme de gros patrons. Ici se situe un des points noirs de la doctrine des dirigeants coopératistes actuels, que nous examinerons plus loin.

Signalons une nouveauté du magasin de gros français : celui des bureaux d'achats. Dans tous les centres de production, dans les ports d'importation, on installe un bureau d'achats qui prend ses renseignements sur place et les communique aux sociétés intéressées; celles-ci comparent les prix des différentes régions, et envoient au bureau d'achat leurs commandes; le bureau d'achats groupe ces commandes et fait expédier directement aux sociétés. Son rôle est celui d'un

simple courtier, et l'expérience a montré que les frais occasionnés par ces bureaux d'achats ne dépassaient jamais 1 0/0 du prix des commandes.

N'est-ce pas là un moyen pratique de laisser l'autonomie aux localités et régions, tout en assurant la circulation des produits dans les meilleures conditions? Une révolution sociale triomphante qui ne voudrait pas verser dans le collectivisme centralisé, a gros à apprendre de cette initiative.

\*  
\*\*

### La Ristourne

Le prix de revient des marchandises — le juste prix — devrait se composer du prix d'achat des marchandises, augmenté des frais de transport, de maintenance, paiement du personnel, entretien des magasins, impôts, assurances, et autres frais généraux.

Outre que ce prix de revient est difficile à établir, étant donnée l'instabilité des cours, les sociétés doivent se garantir de différents risques, constituer des réserves et amortissements, et, mieux même, créer peu à peu, à la longue, un capital collectif pour leurs immobilisations et leurs disponibilités, et augmenter sans cesse la force de l'œuvre.

Aussi, à part ce qu'on appelle « les groupements d'achats en commun », qui répartissent au prix coûtant majoré strictement des frais généraux, la généralité des coopératives préfère vendre à un prix égal ou légèrement inférieur à celui du commerce. En fin d'exercice, il reste un reliquat, assez variable, qui peut aller à plus de 10 0/0 des achats dans certaines sociétés.

Que fait-on de ce bénéfice, de ce trop-perçu?

Ici, trois écoles coopératives :

1° Celle de la répartition au prix le plus juste, au prix de revient. Elle n'a guère de succès, il faut

l'avouer. La mentalité générale ne lui est pas favorable. Sa clientèle est instable. Et, lors des crises commerciales, n'ayant pas de moyens de résistance, elle succombe.

2° L'école dite « de Saint-Claude », à laquelle se rapproche celle de Moscou, cette dernière variant entre celle-ci et la précédente. Elle préconise que les bénéfices, le trop-perçu, doivent être utilisés exclusivement dans des œuvres sociales, développer la coopération, créer des œuvres nouvelles, maisons du peuple, etc. C'est celle qui a l'idéalisme le plus haut, le plus fort désir de transformation sociale. Mais, pour qu'elle soit acceptée partout, il faudrait à la masse une éducation sociale qu'elle n'a malheureusement pas.

3° L'école qui se réclame des Pionniers de Rochdale. Une fois les comptes arrêtés, tous les six mois ou tous les ans, le trop-perçu, ou ristourne, ou boni, ou divi, est réparti entre les coopératives, au prorata de leurs achats. C'est une solution nettement individualiste.

A l'heure actuelle, on peut dire que les coopératives de consommation, pour les neuf dixièmes, appartiennent à cette dernière école.

Toutefois, cette classification n'est pas rigide, ni absolue. Beaucoup de sociétés divisent le trop-perçu en plusieurs parts, tant pour le consommateur — la plus grosse partie — tant pour des œuvres sociales, mutualité, secours, colonies scolaires, bibliothèques, et tant pour l'accroissement de la force coopérative.

Les coopératives tendent toutes à mettre de côté une partie des bénéfices pour créer un capital collectif, inaliénable, qui ira sans cesse grandissant. Cette propriété collective représente aujourd'hui, de par le monde, des centaines de millions de francs.

Un autre principe coopératif, c'est que les actionnaires ne touchent qu'un intérêt fixe pour leurs actions, ou pas d'intérêt du tout, et que, dans les assemblées, tous les coopérateurs n'ont droit qu'à une voix, quel que soit le nombre de leurs actions.

## Coopératives Agricoles

Le mouvement coopératif agricole est, après celui de consommation, le plus important.

Il a été plus tardif que les autres, son début en France ne date guère que de 1884, mais il a très rapidement progressé.

On donnait, officiellement, en 1926, le chiffre de 1.914 coopératives agricoles en France, avec 275.000 adhérents, à l'exclusion des syndicats agricoles, au nombre de 9.041 avec 1.222.534 membres.

Plusieurs raisons ont poussé des agriculteurs — tous petits ou moyens patrons — à former des coopératives. La création de firmes industrielles de meuneries, de sucreries, de fromageries, etc., qui pratiquent l'accaparement et exploitent le cultivateur, le développement du machinisme agricole, qui ne peut être utilisé sur les petites propriétés, les escroqueries des marchands d'engrais, de semences, etc., qui dupaient le paysan, tout cela a poussé la classe paysanne à s'organiser.

De partout surgissent des associations agricoles aux multiples buts et aux formes diverses : syndicats agricoles, coopératives agricoles pour l'achat des engrais, semences, matériaux, outils et machines, pour la vente des produits, pour la transformation de ces produits en beurre, en fromage, en conserves, en sucre, en autres marchandises.

Nous avons, en France, des coopératives agricoles qui ont monté de véritables usines, des laiteries, des fromageries, des sucreries même, etc. Chaque cultivateur apporte son lait, ses betteraves, ses produits à l'usine et touche une part équivalente du produit de la vente de cette usine.

L'utilisation du machinisme moderne, labourage, moissonneuses, batteuses, etc., qui nécessite un certain capital et fait que telle machine peut faire le tra-

vail d'un certain nombre de propriétaires, a poussé ces derniers à s'associer.

Dans tout l'est de l'Europe, une véritable révolution agraire s'est produite depuis la guerre. En Russie, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Tchéco-Slovaquie, Serbo-Croatie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Autriche et Grèce, les grands domaines fonciers ont été expropriés et répartis entre des petits propriétaires. La moitié orientale de l'Europe se trouve devant une situation nouvelle agricole. Les nouveaux propriétaires du sol, dénués de moyens, de capitaux, de machines, se sont tournés spontanément vers la coopération agricole qui a facilité merveilleusement cette énorme transformation sociale.

La coopération agricole tient à la fois de la consommation, de la production, de l'assurance mutuelle et du crédit.

Certains syndicats agricoles achètent en commun ce qui est nécessaire à leurs adhérents.

Il s'est formé, en France, des coopératives agricoles nombreuses; les fruitières, pour le beurre et le fromage, les laiteries coopératives, les coopératives de vinification (celle de Maraussan fut célèbre, il y a vingt ans), les caves coopératives, les coopératives de production du bétail et de la viande, des abattoirs coopératifs, des meuneries et boulangeries coopératives, des sucreries, etc., etc.. Depuis quelques années, des coopératives d'électrification se forment dans les campagnes, transformant les conditions d'existence des paysans.

On cite quelques cas de coopératives agricoles intégrales: toute la culture se fait en commun; cela approche de nos colonies libertaires, sauf la répartition individuelle des produits du travail collectif.

Dans tout le pourtour méditerranéen: Algérie Maroc, Tunisie, Egypte, Chypre, Turquie, et surtout Palestine, la coopération agricole fructifie.

Au Canada et aux Etats-Unis, de vastes coopératives agricoles de vente se sont formées, surtout pour le blé, avec de puissants magasins « elevators » qui traitent directement avec les grosses meuneries européennes.

Aux Indes, plus de 60.000 coopératives rurales d'achat, de vente, de production et surtout de crédit.

En Afrique française, essais satisfaisants de coopératives agricoles.

Mais c'est surtout au Danemark, dans les Pays-Bas et en Finlande que la coopération agricole est formidablement développée. Dans ces trois pays d'élevage, 70 à 80 0/0 de la production du beurre et des fromages est faite coopérativement.

De même en Australie, Nouvelle-Zélande, Esthonie et Lettonie.

La situation si misérable des paysans avant guerre s'est beaucoup améliorée, grâce surtout à la coopération.

Certes — et je ne voudrais pas ici me livrer à l'illusion — il ne s'agit que de coopératives de petits et moyens patrons. Les prolétaires de l'agriculture sont en dehors de ce mouvement d'association. Mais pourront-ils rester indéfiniment indifférents à ce qui se passe autour d'eux? Ils sont entrés en plein dans le tourbillon du progrès social. La question de leur émancipation se trouve simplifiée. Ou ils imposeront l'expropriation pour œuvrer en commun, en colonies agricoles, ou ils se partageront les terres. Grâce à la pratique de la coopération, la question du travail agricole est plus claire: elle n'exclut pas le travail individuel ou en petits groupes, avec l'adjuvant de certaines formations coopératives.

Dans quelques pays, les coopératives agricoles traitent directement avec les coopératives de consommation ou les magasins de gros (traités du Wholesale anglais avec les coopératives danoises et autres).

N'est-ce pas, tout trouvé, le point de contact, de liaisons régulières, d'échange et de circulation des pro-

duits, entre la ville et la campagne, entre la terre et l'usine?

\*\*

### Coopérative de production

---

Ce devrait être le plus important chapitre de la coopération. Malheureusement, c'est le plus maigre.

Se libérer du patron comporte deux avantages : matériel et moral. Il ne s'agit pas simplement de se partager ou d'employer à une œuvre sociale les profits du patron, mais surtout, et avant tout, de se libérer de l'esclavage du salariat, de l'autorité patronale, de la présence du maître continuellement derrière votre dos, en personne ou par ses contremaîtres.

Le marchand vous vole, mais vous laisse relativement libre; le patron ne se contente pas de vous exploiter, il vous asservit; il veut, à la fois, acheter et votre travail, et votre liberté et votre conscience.

Il semblerait que la coopérative de production, qui libère partiellement l'ouvrier, en substituant l'association des producteurs à l'entrepreneur capitaliste, devrait être la première en puissance. Il n'en est rien. C'est tout le contraire.

Il y a actuellement en France, chiffres officiels, environ 450 associations ouvrières de production, avec 20.000 sociétaires environ et 10.000 ouvriers auxiliaires. Elles font un chiffre d'affaires variant de 75 à 100 millions par an.

C'est peu, comme on le voit. Et pourtant, la France est la patrie de la terre d'origine des associations ouvrières de production.

Mais il y a de grosses difficultés à vaincre, beaucoup plus grosses que pour la consommation et que l'agriculture.

D'abord, le manque de capitaux. Les associés sont, en général, des ouvriers, et les machines coûtent cher. Ensuite, la clientèle. Difficulté d'écouler directement dans le public. Obligation de s'adresser à des capitalistes, des propriétaires, des commerçants. Boycottage de ces derniers, et même — il faut le dire — boycottage des coopératives de consommation qui, ayant la prétention d'organiser la production, voient d'un mauvais œil les sociétés ouvrières.

Enfin, manque, sinon de technique, tout au moins de qualités administratives et commerciales.

Ne faisant ni spéculation, ni stockage, les associations de production sont réduites à travailler à la commande, à façon, et les bénéfices sont très réduits. Le patron, surtout aujourd'hui, est davantage spéculateur et négociant que fabricant.

À l'étranger, il n'y a guère davantage, plutôt moins, de coopératives de production.

Ce système de coopération est combattu par le patronat; cela s'explique, et n'est pas aidé par les autres formes coopératives.

Pourtant, il y a des centaines d'exemples qui prouvent que des ouvriers associés peuvent tout aussi bien organiser le travail que les patrons, et souventes fois, à de meilleures conditions.

Les coopératives de production comptent beaucoup sur les subventions et les commandes officielles, mais rien ne dit qu'un jour elles ne trouveront pas le chemin du succès.

Si les coopératives de consommation veulent organiser la production, peut-être que les associations de production pourraient organiser la vente au public, créer des magasins de vente. On les méprise parce qu'elles sont faibles, mais si elles acquéraient de la puissance, on composerait avec elles.

Une révolution sociale qui exproprierait le capitalisme et remettrait à des organisations ouvrières le

soin d'organiser la production et les transports, trouvera, dans les expériences faites, des points d'appui et des données pour l'organisation libre du travail.

\* \* \* \* \*

### Coopérative de main-d'œuvre

Si la coopérative de production intégrale n'a pas beaucoup réussi, par contre, d'autres formes d'association du travail sont surgies et ont prouvé leur vitalité.

Ce sont les coopératives de main-d'œuvre. Sous des formes diverses, les *bracchianti* en Italie, les *Artels* en Russie, les *Ghildes* en Allemagne et en Angleterre, la *commandite* de certaines corporations, des ouvriers associés, sans être propriétaires de l'œuvre, de leurs instruments ou des matériaux, prennent collectivement le travail à forfait, l'exécutent et s'en partagent le prix, suivant leurs propres décisions.

Il y a là une forme de coopération assez intéressante, et qui peut s'appliquer à des services publics ou certains grands travaux, une forme en tout cas bien supérieure aux armées industrielles rêvées par les collectivistes autoritaires, qui laisse aux travailleurs, sinon la propriété du produit de leur travail, tout au moins la liberté d'administration, la conscience de ne plus être sous la domination d'un maître.

De telles coopératives de main-d'œuvre, travaillant pour la communauté, sauraient ne plus être exploitées, et garderaient leur autonomie dans le travail.

\* \* \* \* \*

### Autres Coopératives

Pour ne pas allonger cette énumération, je citerai sommairement d'autres formes, nombreuses et variées, de coopération.

Les caisses rurales de crédit mutuel, très répandues de par le monde, appartiennent à plusieurs types, depuis la société presque capitaliste — genre *Schulze-Delitzsch* — jusque la société de solidarité pure — genre *Raiffensen*. — Les caisses de coopération de crédit ont pour but le prêt de certaines sommes à des cultivateurs, artisans ou petits propriétaires. Elles ne nous intéressent que pour mémoire.

On cite plusieurs exemples de coopératives de pêcheurs, ayant même leur usine de conserves. Ce genre peut se rattacher à la coopération de production.

Il y a des coopératives universitaires, d'édition, d'enseignement, etc.

Enfin, un genre de coopération qui s'est beaucoup développé, c'est celui des coopératives de construction — propriétaires —, et de logement — locataires. — On en rencontre quelques-unes en France, beaucoup en Amérique et en Angleterre. Certaines sont de simples sociétés de prêts (*loan and building societies*); d'autres sont de véritables entreprises de construction en série. Certaines font construire ou achètent des maisons, et les louent aux locataires-coopérateurs, ce qui permet de diminuer le prix des loyers, ou d'améliorer le confort des logements par des installations de lumière, de chauffage, de salles communes, etc.

Là encore, l'exemple doit nous faire réfléchir. Ces coopératives de logement sont bien supérieures — et dans une meilleure voie libertaire — que les théories autoritaires qui voudraient donner à un pouvoir quelconque le soin de nous loger.

Sans nous éterniser sur une énumération sèche et monotone, les aperçus du mouvement coopératif esquissés ci-dessus nous montrent que, dans tous les domaines de l'activité humaine, la coopération a su se creuser un chemin.

Les coopératives n'ont pas eu besoin de conquérir les municipalités, ni les Parlements. Des consommateurs, des ouvriers, des paysans, des locataires, ont éprouvé la nécessité de se libérer d'une exploitation.

Ils se sont spontanément associés, et ont créé, par leurs propres forces, un organisme prenant la place et la fonction de l'exploiteur, ce qui permettait aux adhérents de ne plus l'engraisser avec des profits prélevés sur eux. Quand on veut détruire quelque chose, il faut avoir quelque chose de mieux pour la remplacer.

Il me plaît — en faisant abstraction des questions de personnes et en négligeant les déviations inhérentes à la mentalité actuelle — de constater que la coopération est un principe qui porte en lui la formule de l'organisation sociale de l'avenir, l'association libre et spontanée des intéressés.

\* \* \* \* \*

### **Le Programme Coopératiste**

Les Pionniers de Rochdale avaient élaboré, dans leur foi, un programme quelque peu grandiloquent, dont certaines parties font sourire, dont d'autres sont du plus bel idéalisme, marqué au coin du bon sens et de la pratique.

Nous avons vu que les Owen, Buchez, Fourier, Proudhon, Louis Blanc et d'autres avaient fait de la coopération une des pierres fondamentales de leurs programmes sociaux.

La vague marxiste, en traitant cela d'utopies, et en se fondant sur une évolution matérialiste, historique et quelque peu métaphysicienne, casuistique et embrouillée de l'économie sociale, avait fait passer au second plan ces essais, qualifiés utopiques, de coopération.

Prendre le pouvoir, par tous les moyens, et ensuite transformer la société par en haut, par les voies et moyens de l'autorité, c'était bien plus simple..., bien plus simpliste.

Et l'on a fait de la politique qui ne pouvait aboutir et n'a abouti qu'à des trahisons, des compromissions, des divisions, des écœurements.

L'utopie, pendant ce temps-là, pendant qu'on bataillait sur le terrain électoral, faisait son petit bonhomme de chemin. La coopération grandissait, grandissait, et elle est devenue une des grandes forces du mouvement social.

Les théories fouriéristes, proudhoniennes et autres avaient été laissées dans l'oubli. Mais un mouvement qui grandit finit toujours par se tracer un programme, par se fixer un idéal qui est le phare lui montrant le port, l'avenir. L'ambition de voler pousse avec les ailes.

Les associations coopératives agricoles, le crédit et la construction n'ont point d'idéal social, cela se conçoit. Groupements de petits propriétaires et patrons, ils ne pensent qu'à leurs bénéfices personnels; ils sont conservateurs. Peut-être l'évolution les emportera-t-elle plus loin qu'ils ne le croient ou ne le veulent; mais, pour l'instant, il serait exagéré de parler de leur programme social.

Les coopératives de production ont bien un idéal : éliminer le patronat; le remplacer par des associations ouvrières; ce qui le rapproche singulièrement du nôtre, mais sa réalisation semble si lointaine, qu'on ne le prend guère en considération..., pour l'instant.

Les coopératives de consommation, dispersées partout, fortes, nombreuses, riches, puissantes, sont à peu près les seules à affirmer un programme social, dont les traits principaux se trouvent, en France, dans les ouvrages de Charles Gide, et dans « la République coopérative », d'Ernest Poisson, secrétaire de la fédération nationale des coopératives de consommation.

Naturellement, comme cela se conçoit de la part de gens qui sont à la tête d'un mouvement important, c'est un programme impérialiste qu'ils ont forgé, l'impérialisme de la coopération de consommation, impérialisme qui méprise, dédaigne et veut asservir les autres formes de la coopération, et prétend devenir, demain ou après-demain, le seul organisme dirigeant de la vie économique.

D'après ces théoriciens, plus dialectiques que scientifiques, la consommation, c'est tout. Le reste : production, travail, échanges, etc., n'est fait que pour la consommation. Jusque-là, c'est parfait et juste; on ne travaille que pour consommer; personne ne contestera cette vérité élémentaire.

Mais on est allé plus loin. Les coopératistes ont pris la contre-partie de la théorie de Karl Marx, qui dit que la création du capital, de la fortune, de la richesse, provient de ce que le salaire n'est pas payé à sa juste valeur. La différence entre les salaires payés, augmentés des frais généraux, et le prix de vente des produits constitue une plus-value qui est le profit de l'exploiteur. Telle est la théorie marxiste, disant donc que le profit découle du vol fait aux salariés.

Les coopératistes retournent la question, et prétendent que cette plus-value, ou ce profit, qui se transforme en richesses et capital, provient de ce qu'on fait payer au consommateur les produits à un prix supérieur à leur juste prix, qui devrait comprendre uniquement le prix de revient : salaires, frais généraux, etc.

Cette discussion est une tautologie. Il est évident que les uns et les autres disent la même chose, en se plaçant à un point de vue différent : production ou consommation. En réalité, le profit provient de prélèvements opérés par les exploiters-mercantis entre le moment où le produit est livré par le travailleur et celui où il est acheté en dernier ressort par le consommateur. Comme disait Proud'hon, en d'autres termes, le profit (la propriété étant du profit accumulé) provient de multiples droits de péage prélevés sur la vie économique par les privilégiés de la société.

Cette discussion paraît oiseuse, mais les conséquences le sont moins. Partant de leur théorie spéciale du profit, les coopératistes de ladite école prétendent que, le consommateur créant le profit, la richesse; il est naturel que cela lui revienne, et que les associations de consommateurs doivent revendiquer le capital social et, conséquemment, organiser la production.

Et de cette théorie, à la logique un tant soit peu forcée, découle tout un programme positif et constructif qui est le programme coopératif de consommation.

Programme résumé dans ce passage de la résolution de 1912, que l'on a appelée le Pacte de l'Unité coopérative de France :

« L'Union des Coopératives et la Confédération des Coopératives, désireuses de mettre fin à un état de division,

« Se mettent d'accord sur les principes essentiels de la coopération, tels qu'ils ont été formulés par les Pionniers de Rochdale et appliqués, depuis lors, avec un succès croissant, par des millions de travailleurs, dans tous les pays :

« 1° Substitution au régime compétitif et capitaliste actuel d'un régime où la production sera organisée en vue de la collectivité des consommateurs, et non en vue du profit;

« 2° Appropriation collective et graduelle des moyens d'échange et de production par les consommateurs associés. »

Cette résolution définit bien le programme coopératiste. Suppression graduelle et lente du profit commercial par les coopératives se substituant au commerce. D'abord, le commerce de détail, puis de demi-gros, puis de gros, grâce aux fortes sociétés de développement, aux magasins de gros nationaux, et même à un magasin de gros international qu'on espère mettre debout.

Ensuite, comme déjà cela existe, avec plus ou moins d'importance, dans certains pays, les coopératives organisent la production, créent des usines, les font fonctionner.

Ainsi, en partant du commerce du détail jusque la fabrication, et les transports, la coopération se rendrait maîtresse de toute l'organisation économique de la société.

Le commerçant d'abord éliminé, puis tous les autres intermédiaires, puis le patronat, puis la finance elle-même par la création de banques coopératives, c'est la première partie du programme de la République coopérative.

Les profits commerciaux, patronaux, financiers et autres étant ainsi acquis aux coopératives, une partie en est ristournée sous la forme de bonis aux coopératives — pour l'amélioration immédiate de leur sort — une autre partie, que l'on espère devenir de plus en plus grande grâce à l'éducation sociale des coopérateurs, sera employée à créer un capital social, collectif, indivisible, appartenant à tous, capital composé de marchandises de magasins, d'entrepôts, de moyens de transport, de bâtiments, d'usines, de machines, de terrains, etc., et des disponibilités monétaires nécessaires au fonctionnement de cette organisation. La propriété collective ainsi constituée se substituerait graduellement à l'ancienne propriété individuelle et capitaliste, et une nouvelle source de profits serait éliminée, celle distribuée aux détenteurs de richesse sous forme de loyers, rentes, intérêts, dividendes, etc.

On le voit, ce programme est grandiose et audacieux. Il vise à la transformation radicale de la société économique. Mieux même; à supposer que cette République coopérative soit constituée dans toutes les nations, les relations internationales coopératives, tout à fait contraires aux luttes nationales des dirigeants et capitalistes, amèneraient la paix universelle, solidement établie.

Voilà, résumé aussi exactement que j'ai pu en ce cadre étroit, le programme coopératif.

\* \* \* \* \*

### **Ce qui nous sépare de ce programme**

Tout d'abord, son injustice originelle, son injustice de principe... Dire que le profit, et sa conséquence, le

capital, est uniquement constitué par des prélèvements sur la consommation est un peu osé.

Ainsi, le monsieur qui ne fait rien d'utile, mais a 100.000 francs de rentes à dépenser annuellement, créerait, quoique sans le vouloir, du profit, c'est-à-dire de la richesse vingt fois plus que le travailleur agricole qui gagne 5.000 francs par an, et n'en peut dépenser davantage, et pour cause.

Cette théorie, un peu trop subtile, ne me semble facile que pour appuyer, par une dialectique tourmentée, une thèse économique comportant passablement d'injustices.

Certes, on ne travaille que pour consommer; mais est-ce une raison pour que le travailleur soit sous la coupe du consommateur, qui peut être un producteur utile ou un parasite?

Le travailleur a parfaitement le droit de dire: « Si je ne travaillais pas, vous ne pourriez pas consommer; je n'ai nullement l'intention de continuer à nourrir des parasites qui, je l'estime, pourraient gagner leur vie comme moi. J'ai la prétention, juste et légitime, de savoir pour qui et pour quoi je peine. J'ai la prétention, logique et morale, de vouloir être le maître d'organiser mon travail à ma façon, en accord avec mes collègues, du moment que je ne vis au détriment de personne. »

Une des grosses erreurs du programme coopératif de consommation, c'est qu'il maintient le salariat, à peu près tel qu'il est maintenant, avec toutes ses tare et toutes ses injustices. Les théoriciens de ladite doctrine auront beau prétendre que l'ouvrier aura conscience de ne plus être exploité; de ne plus enrichir personne, de travailler pour la communauté, de ne plus être salarié, en un mot. Ce sont là arguments qui sonnent faux.

Un coup d'œil dans les usines et magasins coopératifs, et l'on verra que les ouvriers et employés n'ont point du tout cette conscience. N'y a-t-il pas eu des grèves dans les usines du Wholesale anglais, dans

celles du M. D. G. français, à la Verrerie Ouvrière qui n'est pas administrée — ou ne l'est que partiellement — par les ouvriers, et ailleurs?

Un tel système de production — dans lequel les personnels n'ont point droit à la gestion, ne peut fonctionner qu'en maintenant les cadres autoritaires du grand capitalisme : direction, contremaîtres, surveillants, punitions, amendes, mises à pied, renvois, etc. Et, par voie de conséquence logique, une hiérarchie dans les fonctions et les salaires : les plus pénibles labeurs mal rétribués, les plus agréables bien payés.

Dire qu'avec un tel système, l'ouvrier aura conscience de ne plus être salarié me semble presque une plaisanterie.

L'administration et la gestion — que l'on décore du nom de responsabilité, inexistante en fait — se trouvant dans les mains des haut placés, des dépositaires de l'autorité dans l'organisation, ceux-ci, aidés par les moyens de pression qu'on leur laisse, tendront à se faire octroyer des avantages de plus en plus grands, des privilèges, à agrandir continuellement l'inégalité existant entre eux et leurs inférieurs, et voici une aristocratie constituée, la féodalité des dirigeants coopératistes remplaçant la féodalité capitaliste, qui a remplacé la féodalité tout court.

C'est qu'il ne suffit pas d'échafauder des théories économiques plus ou moins subtiles, ni de former des organismes; il faut encore et surtout que l'esprit de justice et d'égalité soit à la base morale de ces organisations.

La République coopérative, telle qu'on nous la présente, n'est, en définitive, que du collectivisme autoritaire déguisé, une sorte d'Etat coopératif, avec tous les inconvénients et abus des Etats.

Pour administrer une telle organisation centralisée, il faudrait copier — on le fait déjà dans les grandes sociétés — le régime parlementaire.

Nous sommes bien placés pour connaître ce qu'en vaut l'aune. Ce serait la République des coopérateurs,

tout comme le gouvernement français actuel est le gouvernement du peuple, issu de la volonté souveraine du suffrage universel. La voix des consommateurs associés aurait bien peu de chances de s'y faire entendre, et serait étouffée par les discussions des personnalités consulaires du nouveau régime.

La Monarchie a eu ses profiteurs, la République a les siens, la République coopérative, loin du contrôle direct des intéressés, pourrait bien suivre la même voie. Abolir le profit, c'est parfait, mais à condition de ne pas le voir se reconstituer sous la forme d'une autre inégalité sociale. Je crois que le profit ne sera définitivement éliminé que par l'instauration de l'égalité sociale absolue, de la suppression des hiérarchies et des classes. Qu'il y ait des spécialités manuelles, musculaires, intellectuelles, techniques, administratives, soit; une bonne organisation l'exige; mais elles ne doivent pas avoir pour conséquence la distinction entre inférieurs et supérieurs, entre pauvres et riches, entre mal payés et bien rétribués. Le *Vooruit* de Gand, il y a trente ans, s'enorgueillissait que son directeur, Anseele, touchait les mêmes appointements que le manoeuvre. Et cela a-t-il empêché l'œuvre de prospérer?

En résumé, le programme coopératiste est merveilleux, mais il est trop calqué sur les méthodes des collectivistes autoritaires, centralistes et hiérarchistes.

Il a surtout — et Poirson l'a reconnu dans la République Coopérative — ce gros inconvénient de ne pas trancher le problème du salariat.

Son erreur vient de son impérialisme. Autant il est ridicule — comme certains syndicalistes le demandent — de voir les travailleurs avoir la prétention de faire la loi aux consommateurs et de déterminer leurs goûts et besoins, autant la dictature des producteurs sur la société aurait des inconvénients — ne fût-ce que celui où chaque corporation voudrait tirer à soi toute la couverture — autant la dictature des organismes de con-

sommation serait injuste et, à certains égards, immorale.

Il n'est pourtant pas besoin de sortir du domaine de la coopération pour trouver un juste compromis. N'existe-t-il point des coopératives de production, des coopératives agricoles, etc., etc.? Certes, moins puissantes, surtout celles de production, que les sociétés de consommation. Mais, en s'appuyant l'une sur l'autre, en s'entraïdant, elles pourraient réaliser un magnifique mouvement coopératif, dans la consommation, dans la production industrielle, dans l'agriculture, dans les transports, dans toutes les branches de l'activité humaine.

Autant le communisme libertaire est opposé à une République coopérative centralisée, étatisée, hiérarchisée, autant il se rapproche, et concorde même en beaucoup de points, avec l'existence de coopératives aux multiples formes, dans toutes les parties de l'économie sociale, autonomes quant à leur administration, reliées entre elles par des organismes comme les M. D. G. et les fédérations. Avant même qu'on lui ait donné, ou imposé, un programme, le mouvement coopératiste avait déjà trouvé, par la pratique, les formes d'organisation, issues spontanément de son sein, que nous pouvons estimer capables d'assurer normalement le fonctionnement d'une société libertaire.

La coopération — comme tout ce qui naît du peuple — est libertaire. Il importe que des personnes, imbues de l'esprit d'autorité et le gouvernement, ne la fassent pas dévier dans son esprit et compromettre le bel avenir qu'elle promet de réaliser.

\* \* \* \* \*

### Moyens de réalisation

Il est une part d'illusion, dans le programme des coopératistes, qu'il est bon de signaler. C'est celle qui dit que la transformation sociale pourra ainsi s'opérer

pacifiquement.

La coopération s'enorgueillit — et elle a raison — d'avoir réalisé de grandes choses sans faire couler une goutte de sang, ni fait verser un pleur.

Puisse un jour l'humanité ne connaître que des transformations de ce genre! C'est notre plus cher désir!

Mais il serait peut-être exagéré de croire que les privilégiés du régime social actuel vont se laisser déposer, graduellement mais sûrement, de leurs profits et revenus, sans réagir. Et nous savons qu'ils ne se font pas faute d'utiliser la pire violence pour arriver à leurs fins, que les persécutions et les crimes ne pèsent guère sur leurs consciences, quand il s'agit de défendre leurs intérêts menacés.

Quelques jours d'une réaction fasciste, et voici un des plus beaux mouvements coopératifs, comme celui existant en Italie en 1920-1921, balayé comme une feuille sèche.

D'autre part, et c'est Charles Gide qui nous le dit dans un de ses cours à la Sorbonne, il suffirait de quelques journées d'une guerre mondiale pour engloutir des centaines de millions qu'un mouvement coopératif patient et tenace aurait accumulés au cours de plusieurs années.

Le mouvement coopératif est à la merci d'une réaction gouvernementale et capitaliste ou d'une guerre. Tout en l'estimant à sa juste valeur, et elle est grande, il importe donc de ne pas se désintéresser des autres faces de la lutte sociale.

D'autre part, il ne faut pas s'illusionner non plus sur la rapidité de la transformation sociale par le moyen pacifique de la coopération. Voyons les résultats donnés.

Malgré leur puissance énorme d'achat, encore renforcée par le M. D. G., les coopératives de consommation les plus prospères et les mieux administrées, ne réalisent guère un bénéfice de plus de 10 0/0, et ce

sont les meilleures sociétés qui arrivent à ce résultat; beaucoup, la plupart, font moins.

Les coopératives de production arrivent, elles aussi, péniblement, à ce maximum de 10 0/0, et ce sont aussi les plus prospères; beaucoup ne parviennent point à ce résultat.

En supprimant les profits patronaux et commerciaux, on n'arriverait donc qu'à 20 0/0 environ, ce qui est un maximum plutôt exagéré. Cela représenterait donc tout le profit prélevé sur les producteurs et consommateurs? De toute évidence, ce chiffre n'est pas exact. Sans entrer dans des calculs et des statistiques économiques approfondies, il est aisé de se rendre compte qu'un changement de l'organisation sociale devrait apporter une amélioration bien plus forte du bien-être matériel.

C'est qu'il existe d'autres prélèvements formidables sur le travail, ou la consommation, du peuple.

Tout d'abord, les impôts qui, en France, dépassent la cinquantaine de milliards, et dont à peine 10 % sont employés pour l'utilité de tous. La disparition de l'Etat et de son monstrueux parasitisme serait une économie sociale formidable. Il n'y a qu'une révolution sociale pour supprimer l'Etat.

Et puis, la propriété foncière et immobilière, qui prélève, chaque année, en France, plusieurs dizaines de milliards. Il est assez difficile d'admettre qu'à part quelques propriétaires dans la gêne les possesseurs du sol consentent à céder pacifiquement leurs propriétés, surtout si on bouche par ailleurs les autres sources du profit, ce qui ne ferait qu'augmenter la valeur de leurs propriétés. On peut enlever la clientèle d'un marchand, ou d'un patron, mais on ne peut point faire pousser la betterave, le blé ou la vigne autre part que sur un terrain déjà possédé.

En troisième lieu, n'oublions pas que les coopératives de consommation sont, en général, ouvertes au public, aux bourgeois comme aux ouvriers, et que les bonis

qu'elles ristournent aux coopérateurs profitent autant aux parasites sociaux qu'aux travailleurs, et que, par conséquent, la coopérative de consommation, loin de les exproprier de leurs revenus, leur donne des moyens d'épargner encore.

Un phénomène s'observe : c'est que la coopération, qui ne groupait au début que des prolétaires, voit peu à peu le pourcentage des acheteurs petits et moyens bourgeois s'augmenter. Pour peu que toutes les classes moyennes y viennent, la majorité, ou, tout au moins, l'influence, pourrait bien leur appartenir. C'est ce qui explique la lente déviation de l'idéal coopératif d'il y a quelque trente ou quarante ans, qui marchait à la transformation sociale et qui s'atténue tous les jours un peu plus.

Les coopératives de production n'ont point à craindre cet inconvénient. Elles ont bien des défauts aussi, certes; l'égalité n'y est point toujours la règle; on y exploite des auxiliaires; certains associés tentent de devenir de petits patrons; mais, malgré ces déviations dues à l'état d'esprit des adhérents, elles doivent, par leur constitution même, rester sur le terrain du travail organisé. En tout cas, il est impossible que les bourgeois y fassent la loi, à moins qu'elles ne cessent d'être des coopératives ouvrières.



## Conclusion

En parcourant rapidement ce vaste domaine de la coopération, nous en avons vu les avantages et les inconvénients, les qualités et les défauts.

Ce mouvement n'est point parfait. Mais est-il quelque chose qui le soit en ce monde?

Telle qu'elle est, la coopération doit être, pour les anarchistes, d'un grand intérêt.

Elle constitue un monde nouveau en gestation. Par elle, l'humanité nouvelle trouve sa voie dans le pro-

grès social, découvre la formule de l'organisation économique de demain.

Si, d'un coup d'œil, nous embrassons, dans une vue d'ensemble, toutes les formes de la coopération : consommation, production, échange, agriculture, transport, assurances, construction, logement, enseignement, etc., etc.; immédiatement, nous entrevoyons comment une société libertaire, sans Etat ni Exploitation, peut se constituer et fonctionner, peut vivre.

Les corporations associées dans les organisations de travail, les paysans groupés en coopératives agricoles, les locaux organisés en groupements de construction et d'entretien des maisons, les consommateurs adhérents à des coopératives de répartition, etc., etc., autant de besoins, d'intérêts, de plaisirs à satisfaire, autant de travaux à exécuter, et autant d'organisations adéquates à ces besoins et à ces travaux. Le régime coopératif est celui qui se prête le mieux à l'organisation sérieuse d'une société libertaire.

La coopération n'est pas une invention sortie du cerveau de quelque théoricien. Elle est le résultat de la poussée de l'évolution humaine qui veut faire disparaître la lutte entre les humains — surtout la lutte économique — pour lui substituer un régime d'entente, d'harmonie, où la liberté de chacun, homme ou collectivité, est respectée.

La coopération est un vaste champ d'expériences qui permet aux travailleurs et consommateurs de s'essayer à l'administration et à la gestion des différents rouages de la vie économique. Expériences souvent concluantes, et qui nous permettent d'affirmer qu'au sein du prolétariat, on trouve autant, sinon plus, de bons organisateurs et administrateurs que dans la bourgeoisie.

Certes, il serait un peu utopique de croire que l'accroissement pacifique de la coopération suffise seul à rénover la société. Il faudra une révolution sociale. Mais n'oublions pas les enseignements de l'histoire.

Une nouvelle organisation sociale ne peut surgir comme cela, spontanément, de quelques scènes de violence révolutionnaire. La violence peut abattre les obstacles, renverser les pouvoirs existants, annihiler la puissance des profiteurs sociaux, mais elle ne saurait prétendre organiser la société nouvelle.

Autre chose est d'abattre ce qui existe et de construire un monde nouveau.

La bourgeoisie a pris le pouvoir, en France, après 1789, parce qu'elle avait déjà organisé sa puissance économique. La révolution l'a aidée à se débarrasser des obstacles, pour lui permettre de parfaire son régime.

De même, une révolution sociale n'a de chances d'aboutir sérieusement que si elle a été préparée par une évolution pratique, précédée d'essais d'organisation nouvelle. Voyez la révolution russe, contrainte de battre en retraite, parce que le prolétariat n'a pas su s'organiser lui-même, en dehors de l'Etat.

Plus il existera d'organisations coopératives et syndicales, et plus une révolution sociale aura de chances de pousser plus avant son œuvre de régénération.

La guerre et la révolution russe l'ont prouvé; en pleine crise sociale, la coopération se révèle apte à traverser ces crises et à s'adapter rapidement aux besoins et circonstances, beaucoup plus vite que le capitalisme ou que tout autre système étatique.

Une révolution sociale peut compter sur la coopération, et, mieux, doit lui faciliter son œuvre, la stimuler, en abattant les obstacles que le capitalisme dresse devant elle.

Quand on l'examine aujourd'hui, certains des aspects de la coopération peuvent nous sembler contraires à notre idéal de justice sociale; c'est vrai. Il ne suffit pas de fonder une organisation, d'après une méthode quelconque, et de croire qu'automatiquement elle réalisera tout ce que nous désirons. Dans toute organisation,

dans tout groupement, aussi bien les nôtres que les autres, il faut un certain idéalisme, un état d'esprit, qui les propulsent vers le but choisi et voulu. La forme d'organisation, c'est le corps, l'enveloppe matérielle. Il faut une idée — les croyants diraient une âme — pour l'animer.

Aussi, loin de boudier ou de mépriser le mouvement coopératif, nous devons nous y intéresser, comprendre toute la puissance d'avenir qu'il possède, et l'imprégner de nos idées de liberté et de justice.

Georges BASTIEN.



---

### “LA BROCHURE MENSUELLE”

*ne peut prospérer, que si elle a de nombreux abonnés propagandistes.*

*Si vous êtes son ami — et vous l'êtes — ne manquez pas de la signaler à la bienveillante attention de vos camarades.*

**Faites-vous son propagandiste.**

**Répandez-là autour de vous**

**Faites-lui des abonnés.**

Prix de l'abonnement à la “BROCHURE MENSUELLE”  
1 an 12 fr. pour 5 brochures | 6 mois 6 fr. pour 5 brochures  
Abonnement d'essai, un exemplaire chaque mois. . . 3fr.

---

Imprimerie spéciale de la *Brochure Mensuelle*,  
39, Rue de Bretagne, Paris (3<sup>e</sup>). le Gérant : TOUTAN

45. LES TROIS COMPLICES, par René Chaughi.
46. L'INSTINCT DE CONSERVATION. VIVE LA VIE, par Lux.
47. CONTRE LA FOLIE DES ARMEMENTS, Grave, etc., etc.
48. SOCIALISME ET SYNDICALISME, par Marc Pierrot.
49. DECLARATIONS EN COUR D'ASSISES, par G. Etiévant.
50. REPOSES AUX PAROLES D'UNE CROYANTE, par S. Faure.
51. Sébastien Faure. LA FAUSSE REDEMPTION.
52. — LA DICTATURE DE LA BOURGEOISIE.
53. — LA POURRITURE PARLEMENTAIRE.
54. — LEUR PATRIE.
55. — LA MORALE OFFICIELLE... ET L'AUTRE.
56. — LA FEMME.
57. — L'ENFANT.
58. — LES FAMILLES NOMBREUSES.
59. — LES METIERS HAISSABLES.
60. — LES FORCES DE LA REVOLUTION.
61. — LE CHAMBARDEMENT.
62. — LA VERITABLE REDEMPTION.
63. LE MARIAGE, LE DIVORCE ET L'UNION LIBRE, J. Marestan.
64. LES PRINCIPES HUMANITAIRES ET L'INTERNATIONALE DES INTELLECTUELS, par Eugen-Relgis.
65. PARMi NOS PIONNIERS, 26 portraits, 26 pensées, par Albin.
66. POUR L'ERE DU CŒUR, essai de psychologie morale, L. Barbedette.
67. POURQUOI JE NE CROIS PLUS EN DIEU, par E. Chapelier.
68. LES PROFITEURS DE LA GUERRE, par Mauricius.
69. A BAS L'AUTORITE, suffrage universel, par Mauricius.
70. LA QUESTION SOCIALE, position de la question, par S. Faure.
71. L'AMOUR ET LA MATERNITE, par la Doctoresse M. Pelletier.
72. A LA RECHERCHE DU BONHEUR, essai de thérapeutique morale, par L. Barbedette.
73. MON OPINION SUR LA DICTATURE, par S. Faure.
74. CENTRALISME ET FEDERALISME, par un groupe de syndicalistes.
75. AMOUR LIBRE ET LIBERTE SEXUELLE, par E. Armand.
76. SERMON A L'INTENTION DU SOLDAT PINARD, par L. Liauté.
77. ELISEE RECLUS, par Han-Ryner.
78. LA FEMME ESCLAVE, par René Chaughi, suivi de DEPOPULATION ET CIVILISATION, par la Doctoresse M. Pelletier.
79. LE GOUVERNEMENT REPRESENTATIF, par Pierre Kropotkine.
80. EN PERIODE ELECTORALE, par E. Malatesta.
81. LE TRAVAIL-ARGENT, par Rhillon.
82. PATRIE, GUERRE ET CASERNE, par Ch. Albert.
83. L'ETAT, SON ROLE HISTORIQUE, par Pierre Kropotkine.
84. ELOGE DE RAVACHOL, par Paul Adam. LETTRE AUX COMPAGNONS DES « ENTRETIENS », par Elisée Reclus.
85. PARABOLE DU RESERVOIRE D'EAU, par Bellamy.
86. LA PLURALITE EN AMOUR, par F.-A. Barnaud. LA VALEUR DE LA CHASTETE, par J.-R. Coryell.
87. LA LIMITATION RAISONNEE DES NAISSANCES et LE POINT DE VUE INDIVIDUALISTE, par E. Armand, suivi de LA TRAGEDIE de l'EMANCIPATION FEMININE, Emma Goldmann.
88. LE SALARIAT, par Pierre Kropotkine, suivi de A MON FRERE LE PAYSAN, par Elisée Reclus.
89. LE REGNE DE L'ENVIE, étude de Pathologie morale.
90. GUERRE IMPERIALISTE ET GUERRE DE CLASSES, par L. Renard, suivi de LE MILITARISME, par Lux.
91. ARGUMENTS ANARCHISTES, par Armand Beauré.
92. ANARCHISME ET COOPERATION, par Georges Bastien.
93. TRAVAIL ET CAPITAL, par Lux, HOMMES LIBRES, POLICIERS, MAGISTRATS, par Levieux.